Le permis de construire de la mosquée de Fréjus (83) jugé illégal

08/03/2017 à 18h55

Le permis de construire de la mosquée de Fréjus, dans le Var, était périmé lors du début des travaux et de ce fait, le permis modificatif est illégal, a jugé hier le tribunal administratif de Toulon, alors que le bras de fer opposant les gérants du lieu de culte à la mairie FN de la ville se poursuit.

(…)

Le Figaro

Merci à **oxoxo**